



Les dernières décennies ont été marquées par un **mouvement international en faveur d'un accès universel et d'une plus grande équité en matière d'éducation publique** (Rousseau, 2015), qui nous amène à réfléchir, entre autres, aux droits des élèves handicapés ou ayant des besoins particuliers d'adaptation ou d'apprentissage. En parallèle, les dernières décennies ont également été marquées par un portrait de notre société changeant laissant place à une société de plus en plus diversifiée, notamment par la venue en grand nombre de personnes natives d'autres pays, qu'elles soient immigrantes, réfugiées ou demandeuses d'asile (Statistique Canada, 2022).

Les engagements du Canada à cet égard se traduisent en devoirs pour les membres de la société canadienne. Pour les acteurs et les actrices des milieux éducatifs, ces devoirs doivent se concrétiser en pratiques cohérentes avec ces engagements.

1990 : Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous

UNESCO, 1990 (signée par le Canada en 1991) dont l'article III, intitulé « Universaliser l'accès et promouvoir l'équité », témoigne d'un engagement pour universaliser l'accès à l'école publique.

1993 : Règles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées

ONU, 1993

qui reconnaissent l'importance d'offrir à tous les enfants et à tous les jeunes d'âge scolaire des chances égales en matière d'enseignement (règle 6, Éducation).

1994 : Déclaration de Salamanque

UNESCO, 1994

qui établit le principe fondamental de l'inclusion et souligne l'importance de construire un régime pédagogique véritablement centré sur la personne apprenante (article 2).

2005 : Principes directeurs pour l'inclusion

UNESCO, 2005

qui mettent en lumière l'importance de garantir l'accès à une éducation de qualité à toutes les personnes apprenantes (p. 10).



1949 : Convention de Genève relative à la protection des civils en temps de guerre

ONU, 1949 (signée par le Canada en 1965)

qui a donné naissance au droit international humanitaire, qui protège les personnes qui ne participent pas ou ne participent plus aux hostilités et qui donne le droit de demander le statut de réfugié ou l'asile au Canada.

1989 : Convention internationale des droits de l'enfant

ONU, 1989 (signée par le Canada en 1991)

dont l'article 29 qui souligne l'importance de fournir une éducation démocratique « qui doit viser à ce que l'enfant respecte ses parents, son identité, sa langue et ses valeurs culturelles, les valeurs nationales du pays dans lequel il vit, ainsi que les droits de l'homme et les libertés fondamentales » (Mc Andrew, 1995, p. 6).

Ces différentes lois, conventions et politiques peuvent également pousser notre réflexion quant au **rôle majeur que joue le système scolaire dans le développement identitaire des personnes apprenantes qui le fréquentent**, comme en témoigne le parcours de cet élève.

En bref, Jean Tremblay ne va pas seulement à l'école pour y apprendre à lire et à écrire ou pour se familiariser avec la géographie, avec l'histoire de son pays et des autres, ni même pour apprendre à se montrer réceptif aux idées des autres et à devenir un bon citoyen. Il a également besoin d'apprendre à devenir Jean Tremblay (Rapport CELDIC, 1970, cité dans AuCoin, 2009, p. 1).

Références :

- AuCoin, A. (2009). *Pas plus spécial que nécessaire : étude de l'historique, du cadre légal et du vécu de l'inclusion scolaire chez les Acadiens et les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse* [thèse de doctorat inédite]. Université de Moncton.
- Borri-Anadon, C., Hirsch, S., Laroche-Audet, J. et Papazian-Zohrabian, G. (2023). *La diversité à l'école : importance d'un dialogue entre universitaires, praticiens et jeunes*. Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite en contexte de diversité (RÉVERBÈRE). Université du Québec à Trois-Rivières.
- Mc Andrew, M. (1995). *La prise en compte de la diversité culturelle et religieuse en milieu scolaire. Module de formation à l'intention des gestionnaires*. Éducation interculturelle. Cahiers no 8. Gouvernement du Québec.
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40900>
- Rousseau, N. (dir.) (2015). *La pédagogie de l'inclusion scolaire : un défi ambitieux et stimulant* (3^e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Statistique Canada (2022). *Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/221026/dq221026a-fra.htm>